Equivalences: plutôt reprendre en l2 ou l3?

Par **dublA**, le **07/06/2017** à **19:46**

Bonjour à tous! Bien que je ne sache pas si je me trouve au bon endroit, je me permet de poster afin d'avoir quelques informations.
Actuellement en première année de classe préparatoire ECT (économique et commerciale option technologique) des équivalences m'ont été proposées en début d'année. Attiré par le droit j'ai donc choisi de m'inscrire dans cette matière.
M'étant inscrit en prépa après mon baccalauréat, afin de bénéficier d'un enseignement encadré et de me laisser la possibilité d'avoir un enseignement généralisé, je sais toutefois ce que je veux faire aujourd'hui: continuer mes études en droit.
Pour cela je dois donc faire face à deux options: -Reprendre en l2 de droit après mon année de prépa. Mais de nombreux profs me déconseille cela, affirmant que j'aurai accumulé trop de retard par rapport aux autres élèves de l2.
-Et qu'il serait donc plus judicieux de me réorienter seulement en l3,la l3 étant "une année moins difficile" car plus "spécialisée".
D'autres individus m'ayant donné leur avis dessus, m'ont, au contraire, affirmé, qu'il serait idiot d'arriver en l3 sans avoir pu travailler les fondamentaux des deux premières années de fac. Surtout en ce qui concerne la méthodologie.
Face à ces deux possibilités et ces nombreux dires, je ne sais donc pas vraiment quelle "stratégie" serait la plus convenable.
J'espère que vous saurez m'aiguiller dans cette prise de décision. [smile4]

Par **Xdrv**, le **07/06/2017** à **22:38**

Bonjour,

En réalité ce sont deux versions qui sont vraies.

J'ai trouvé la deuxième année plus ure que la L1 ou la L3. Cela car les matières commencent à devenir techniques, on insiste davantage sur la méthodologie, etc.

Pour autant, la troisième année a été plus facile et agréable à travailler car comme vous le dites, elle est "plus spécialisée". Ainsi vous ne prenez quasiment que des matières que vous aimez. Seulement la charge de travail est encore plus importante qu'en L2.

En bref : L2 = matières générales que vous n'aimerez pas forcément
L3 = matières ciblées mais nécessitant davantage de travail.

Aussi, comment vous spécialiseriez-vous dans une branche du droit si vous n'avez aucune idée de ce que cette matière représente vraiment ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/06/2017** à **07:47**

Bonjour

[citation] Bien que je ne sache pas si je me trouve au bon endroit, je me permet de poster afin d'avoir quelques informations. [/citation]

Je me suis permis de déplacer votre sujet car l'aviez posté directement dans le trou noir qui est la section destiné à accueillir les sujets non conforme à la charte du forum [smile3]

Sinon j'aurais plutôt tendance à rejoindre ceux qui vous conseille de passer par la L2.

Par **LouisDD**, le **08/06/2017** à **08:11**

Salut

Allez directement en L2 sera déjà dur, alors en L3...
Le mieux, c'est d'aller en L1 surtout si vous envisagez de continuer en droit par la suite.

Après rien ne vous empêche d'aller en L2, mais vous aurez du travail à fournir sur la méthodologie

À plus

Par **dublA**, le **08/06/2017** à **19:47**

Merci pour vos réponses,je prends en note ce que vous me dites.[smile3]
Toutefois auriez-vous quelques ouvrages à me conseiller afin que je puisse travailler sur la méthodologie? Un point qui parait fondamental.

[citation]Aussi, comment vous spécialiseriez-vous dans une branche du droit si vous n'avez aucune idée de ce que cette matière représente vraiment ?[/citation]

J'ai pu me faire une idée de ce qu'est le droit, car cette matière m'a été enseignée cette année. Il est vrai qu'en ce qui concerne les spécialisations il faudra là aussi que je sache correctement me renseigner, puisque mes cours en prépa restaient assez "larges".

Par **Herodote**, le **08/06/2017** à **21:03**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonsoir,

Je vous recommande d'aller en L2. On peut se passer de L1, ce n'est certes pas facile, mais c'est faisable (je connaît des personnes qui l'ont fait), c'est effectivement tout à la fois une année de découverte de l'Université et une année de méthodologie.

Par contre, se passer de L2... Sauf à faire des cursus spécifiques (école de droit de sciences po où les fondamentaux du droit et les matières de spécialisation sont vues en même temps) ou d'intégrer des master très spécialisés, la L2 est indispensable dans un cursus de droit. C'est effectivement, vous l'avez dit, là que l'on apprend les fondamentaux du droit.

Il y a de nombreuses matières que vous ne comprendrez pas réellement ou beaucoup plus difficilement si vous n'avez pas fait de droit des obligations. C'est la base du droit.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/06/2017** à **07:32**

Bonjour

[citation] Il y a de nombreuses matières que vous ne comprendrez pas réellement ou beaucoup plus difficilement si vous n'avez pas fait de droit des obligations. C'est la base du droit [/citation]

Exactement !!!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés